

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Formation continue
Enseigner la ville
8 février 2019

La place de la ville dans la scolarité

Quelles sont les occurrences dans les programmes ?

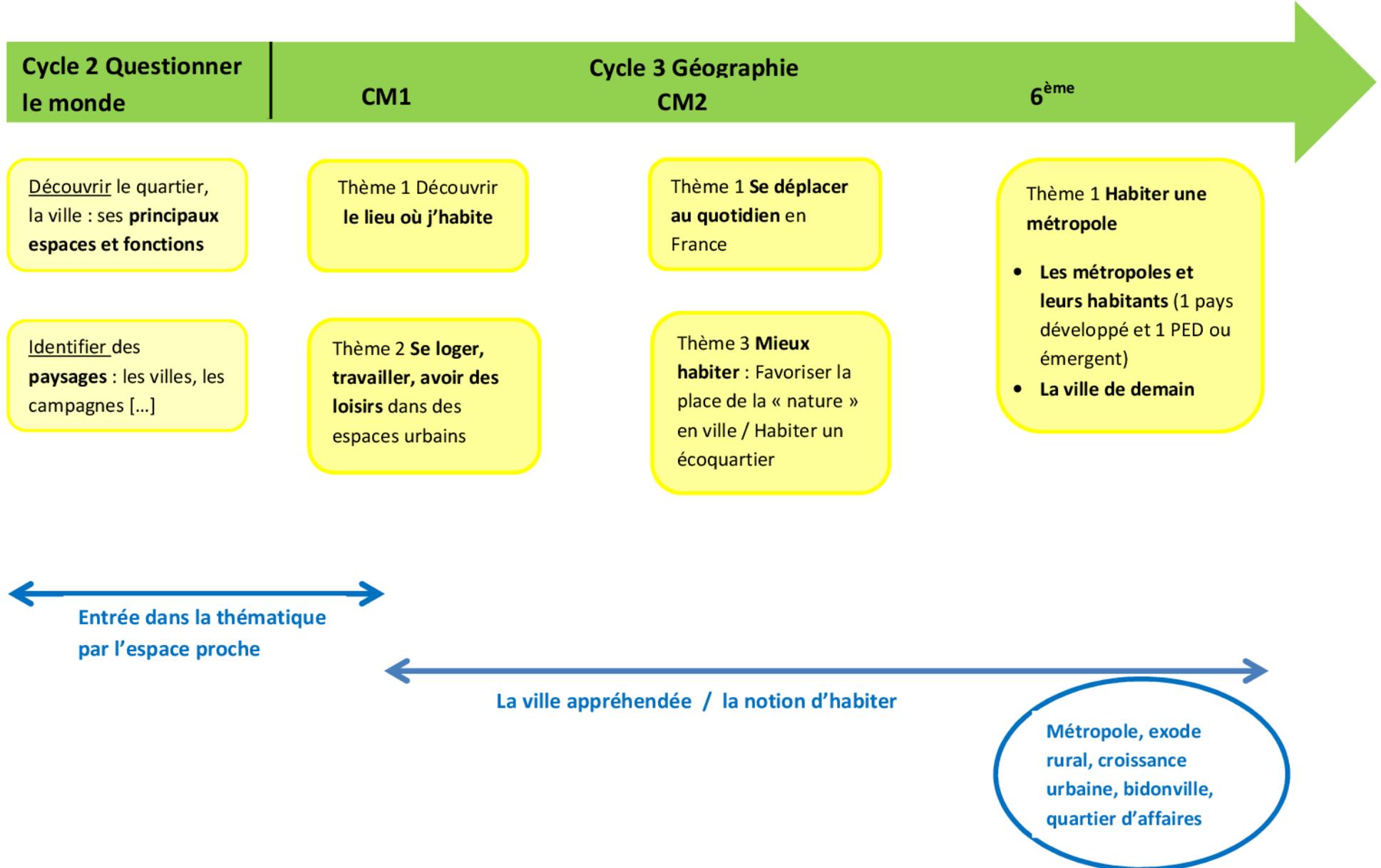
Quelles notions et mots de vocabulaire sont introduits ?

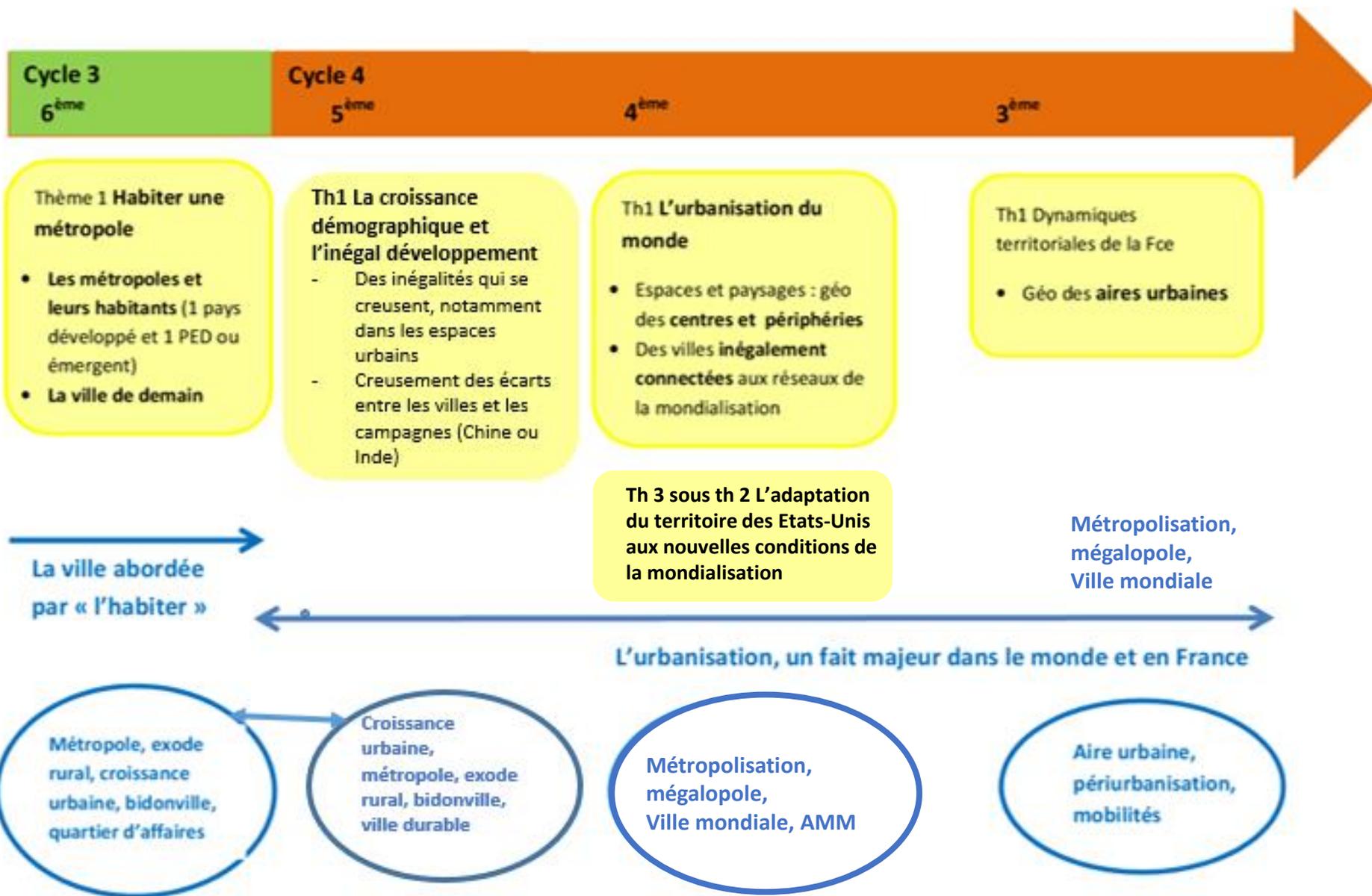


RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Audrey Bouvard, Sylvain Lancelot, Cécile Nicolas, Anne-Marie Rubio



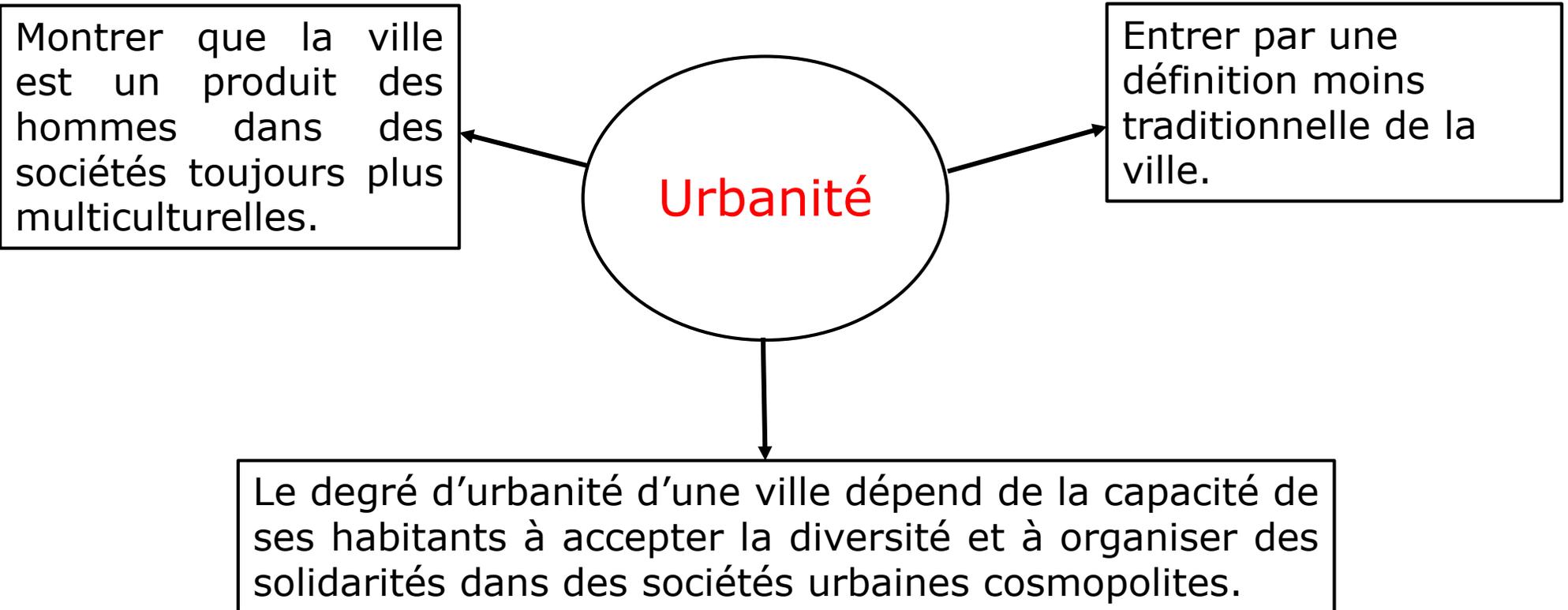


Enseigner la ville au collège

Quelques pistes pour guider les mises en œuvre

→ **Affirmer la dimension civique de la géographie urbaine** (articulation avec l'EMC et le parcours citoyen de l'élève)

- S'appuyer sur le concept d'**urbanité** :



→ **Intégrer dans l'enseignement de la ville les enjeux environnementaux de la citoyenneté (articulation avec l'EMC et le parcours citoyen de l'élève)**

Ecueil à éviter :

→ Enseigner la ville d'une manière trop « anxieuse »
Donc consacrer un volet conséquent aux solutions

→ Varier les possibilités d'entrées dans l'enseignement de la géographie urbaine, notamment par les PEAC :



La place de la ville dans les programmes du lycée

**Nouveau
programme
de seconde
BOEN spécial
n°1 du 22
janvier 2019**

• Thème 1 : Sociétés et environnements : des équilibres fragiles (12-14 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> – Les sociétés face aux risques. – Des ressources majeures sous pression : tensions, gestion. 	<p>Les relations entre les sociétés et leurs environnements sont complexes. Elles se traduisent par de multiples interactions.</p> <p>L'étude des sociétés face aux risques et l'étude de la gestion d'une ressource majeure (l'eau ou les ressources énergétiques) permettent d'analyser la vulnérabilité des sociétés et la fragilité des milieux continentaux et maritimes. Les enjeux liés à un approvisionnement durable en ressources pèsent de manière croissante et différenciée.</p> <p>Ces thématiques s'appuient sur la connaissance de la distribution des grands foyers de peuplement ainsi que des principales caractéristiques des différents milieux à l'échelle mondiale.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le changement climatique et ses effets sur un espace densément peuplé. – L'Arctique : fragilité et attractivité. – La forêt amazonienne : un environnement fragile soumis aux pressions et aux risques. – Les Alpes : des environnements vulnérables et valorisés. 	

Question spécifique sur la France	Commentaire
<p>La France : des milieux métropolitains et ultramarins entre valorisation et protection.</p>	<p>En France, la richesse et la fragilité des milieux motivent des actions de valorisation et de protection. Ces actions répondent à des enjeux d'aménagement, nationaux et européens, articulés à des défis environnementaux : exploitation des ressources, protection des espaces, gestion des risques.</p>

- **Thème 2 : Territoires, populations et développement : quels défis ? (12-14 heures)**

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des trajectoires démographiques différenciées : les défis du nombre et du vieillissement. – Développement et inégalités. 	<p>Commentaire</p> <p>Ce thème interroge la notion de transition tant d'un point de vue notionnel (transition démographique, transition économique) que d'un point de vue contextuel, en cherchant à différencier les territoires. Il s'agit de réfléchir aux enjeux liés au développement différencié de la population dans le monde, en questionnant la relation entre développement et inégalités.</p> <p>Une démarche comparative permet de mettre en évidence le fait qu'il n'existe pas un modèle unique de développement, mais une pluralité de trajectoires territoriales démographiques et économiques, liées à des choix différents, notamment politiques.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Développement et inégalités au Brésil. – Les modalités du développement en Inde. – Développement et inégalités en Russie. – Les enjeux du vieillissement au Japon. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : dynamiques démographiques, inégalités socio-économiques.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Au-delà des processus de vieillissement et d'accroissement de la richesse d'ensemble – sensibles à l'échelle mondiale comme à l'échelle nationale – les territoires de la métropole et de l'Outre-mer sont marqués par la diversité des dynamiques démographiques et une évolution différenciée des inégalités socio-économiques. Des actions nationales et européennes sont mises en œuvre pour y répondre.</p>

• **Thème 3 : Des mobilités généralisées (12-14 heures)**

<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les migrations internationales. - Les mobilités touristiques internationales. 	<p>Commentaire</p> <p>Le monde est profondément transformé par les mobilités. Celles-ci peuvent être motivées par de nombreux facteurs (fuir un danger, vivre mieux, travailler, étudier, s'enrichir, visiter...).</p> <p>Les flux migratoires internationaux représentent des enjeux très différents (géographiques, économiques, sociaux ou encore politiques et géopolitiques), tant pour les espaces de départ que pour les espaces d'arrivée. Ils sont marqués par une grande diversité d'acteurs et des mobilités aux finalités contrastées (migrations de travail, d'études, migration forcée, réfugiés...). Ils font l'objet de politiques et de stratégies différentes selon les contextes.</p> <p>Avec le développement et l'évolution des modes de transports, les mobilités touristiques internationales sont en plein essor et se diffusent au-delà des foyers touristiques majeurs.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mer Méditerranée : un bassin migratoire. - Dubaï : un pôle touristique et migratoire. - Les mobilités d'études et de travail intra-européennes. - Les États-Unis : pôle touristique majeur à l'échelle mondiale. 	
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement.</p>	<p>Commentaire</p> <p>Quotidiennes, saisonnières ou encore ponctuelles, les mobilités sont multiples en France métropolitaine et ultramarine. Elles répondent à des motivations diverses et rendent compte aussi d'inégalités socio-économiques et territoriales.</p> <p>L'étude de la configuration spatiale des réseaux de transport et des réseaux numériques de communication invite à analyser les formes de la mobilité. Elle met en évidence la mise en concurrence des territoires en fonction de leurs atouts, mais également de la distance-temps qui les sépare des principaux pôles économiques, administratifs et culturels.</p> <p>En jouant avec les échelles, l'étude des transports et des mobilités permet d'appréhender, d'une part, les enjeux de l'aménagement des territoires, de la continuité territoriale et de l'insertion européenne ainsi que, d'autre part, la transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement.</p>

L'occasion de poursuivre l'étude géographique de la ville sous l'angle des mobilités

• Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (12-14 heures)

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none">- Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles.- Des métropoles inégales et en mutation.	<p>Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s'accompagne d'un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.</p> <p>En dépit de ce que l'on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d'affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d'innovation...), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n'exercent pas la même influence.</p> <p>À l'échelle locale, l'étalement urbain combiné à l'émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra-métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles.</p>
<p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none">- La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes.- Londres : une métropole de rang mondial.- Mumbai : une métropole fragmentée.- La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines.	

**Question spécifique
sur la France**

La France : la
métropolisation et
ses effets.

Commentaire

La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatale) et recompose les dynamiques urbaines. L'importance et l'attractivité des métropoles régionales métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu'elles se livrent.

Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l'écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d'autres, un renouveau porté par une dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie.

- **Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (12-14 heures)**

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none">- Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante.- Métropolisation littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux.	<p>À l'échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n'omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux.</p> <p>Les processus de production s'organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d'échanges matériels et immatériels toujours plus importants.</p> <p>Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l'implantation des unités productives dépend également d'autres acteurs – notamment publics –, des savoir-faire, des coûts de main d'œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l'économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production.</p>

- **Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (12-14 heures)**

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none">– La fragmentation des espaces ruraux.– Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d'usages.	<p>Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l'affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l'écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l'agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires.</p> <p>À l'échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s'affirme de manière inégale par l'importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d'enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d'usage... Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains.</p>

Question spécifique sur la France

La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes.

Commentaire

En France, les espaces ruraux se transforment :

- mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives
- pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains,
- entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.

Ces mutations s'accompagnent d'enjeux d'aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l'agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l'environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics...

Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural.

- **Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (8-10 heures)**

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> – Développement et inégalités. – Des ressources et des environnements sous pression. – Recompositions spatiales : organisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux. 	<p>La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique...) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires.</p> <p>Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l'ouverture et l'insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux.</p>

Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe de première (en complément des notions et vocabulaires acquis en classe de seconde qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis) :

- Recomposition : notion transversale à l'ensemble des thèmes.
- Centralité, centre-périphérie, métropole/métropolisation, ville.
- Espace productif, entreprise multinationale, chaîne de la valeur ajoutée, flux, production, système productif.
- Espace rural, multifonctionnalité, fragmentation, périurbanisation, ruralité.

Sitographie

Enseigner la ville, site académie de Lyon Canab@é Histoire géographique :

- Construire la notion de ville en Géographie cycles 3 et 4, juin 2016

<http://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1127>

- Atelier prospective, juin 2016, dossier de l'atelier 2

<http://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1150>

- Lire et mettre en œuvre le programme de géographie, juin 2017

<http://canabae.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1189>

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

